



BRADERIE

26 SEPTEMBRE 2026

Salle du pré Vert
12 Rue René Cutté
35850 Romillé

Règlement et Tarifs

La braderie ne peut être annulée, déplacée dans une salle ou reportée.

La braderie sera donc maintenue le samedi 26 Septembre 2026 quelle que soit la météo et aucun remboursement ne sera possible.

Le placement sera géré par l'association uniquement, au fur et à mesure des arrivées. Vous ne pourrez pas choisir vos emplacements.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident occasionné par les objets exposés : ceux-ci sont sous la responsabilité de leur propriétaire qui feront leur affaire des assurances à souscrire pour leur couverture.

De même, l'organisateur ne peut être tenu pour responsable des détériorations ou vols commis pendant la manifestation. L'exposant est tenu d'avoir une présence à son stand toute la journée et de se soumettre aux contrôles des responsables de la manifestation si nécessaire. L'association se réserve le droit de refuser toute candidature ou d'exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre de la manifestation et ce, sans indemnité d'aucune sorte.

L'exposant s'engage à laisser son emplacement propre.

Les professionnels ne sont pas autorisés pour la braderie.

Horaires d'accueil :

La braderie sera ouverte au public de 9h00 à 17h00.

L'installation des stands se fera le matin de 7h00 à 17h00.

Par respect pour le public qui vient aussi l'après-midi, l'exposant s'engage à tenir son stand **jusqu'à au moins 16h30.**

Tarifs :

A l'intérieur (**limité à 2 emplacements** / 1 table de 1.70m fournie)

1 table : 6€

2 tables : 12€

1 portant : 2€ (maximum 1 par réservation)

A l'extérieur

1 emplacement = 1 place de parking (env. 2.30m) : 3€ (le véhicule ne pourra pas rester sur place)

2 emplacements = 2 places de parking (env. 4.60m) : 5€ (1 voiture peut rester derrière le stand mais pas un fourgon)

Pas de portants fournis à l'extérieur.



BRADERIE

26 SEPTEMBRE 2026

Salle du pré Vert
12 Rue René Cutté
35850 Romillé

Fiche à remplir et à nous retourner

Je soussigné(e) :

Nom : Prénom :

Né(e) le À : Dpt :

Adresse :

CP Ville :

Tél. Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le Par le préfet de

Déclare sur l'honneur :

Ne pas être commerçant (e)

Ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)

Ne pas participer à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.
(Article R321-9 du Code pénal)

Fait à le Signature

Je réserve :

À l'intérieur : Nombre de tables x 6€ = €
1 portant 2€ = ☐ OUI ☐ NON (rayé la mention inutile)

A l'extérieur : Nombre de places de parking pour un montant de €

(Exemple si 3 places réservées = 2 places à 5€ et 1 à 3€ soit 8€ au total, et si 4 places réservées total de 10€)

Montant total de votre réservation : €

Merci de retourner ce bulletin complété :

Par mail à l'adresse suivante : braderieapelromille@gmail.com

Par courrier à l'adresse suivante : Yolaine Denais - 16 Cantonnet - 35850 Romillé

Ainsi que votre règlement :

- Le jour du forum des associations de Romillé le 05 septembre 2026

- Par chèque envoyé à l'adresse suivante : Yolaine Denais - 16 Cantonnet - 35850 Romillé

- Par virement : adressez votre demande par mail pour recevoir notre RIB Les chèques sont à libeller à l'ordre de Apel Ecole St Martin Romillé

Aucun remboursement ne sera possible